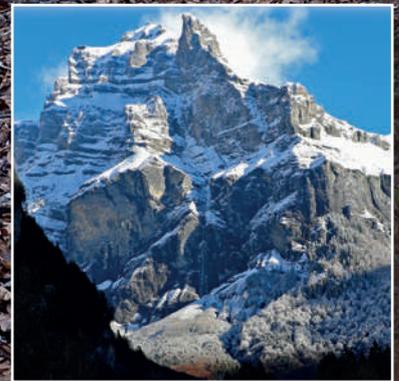
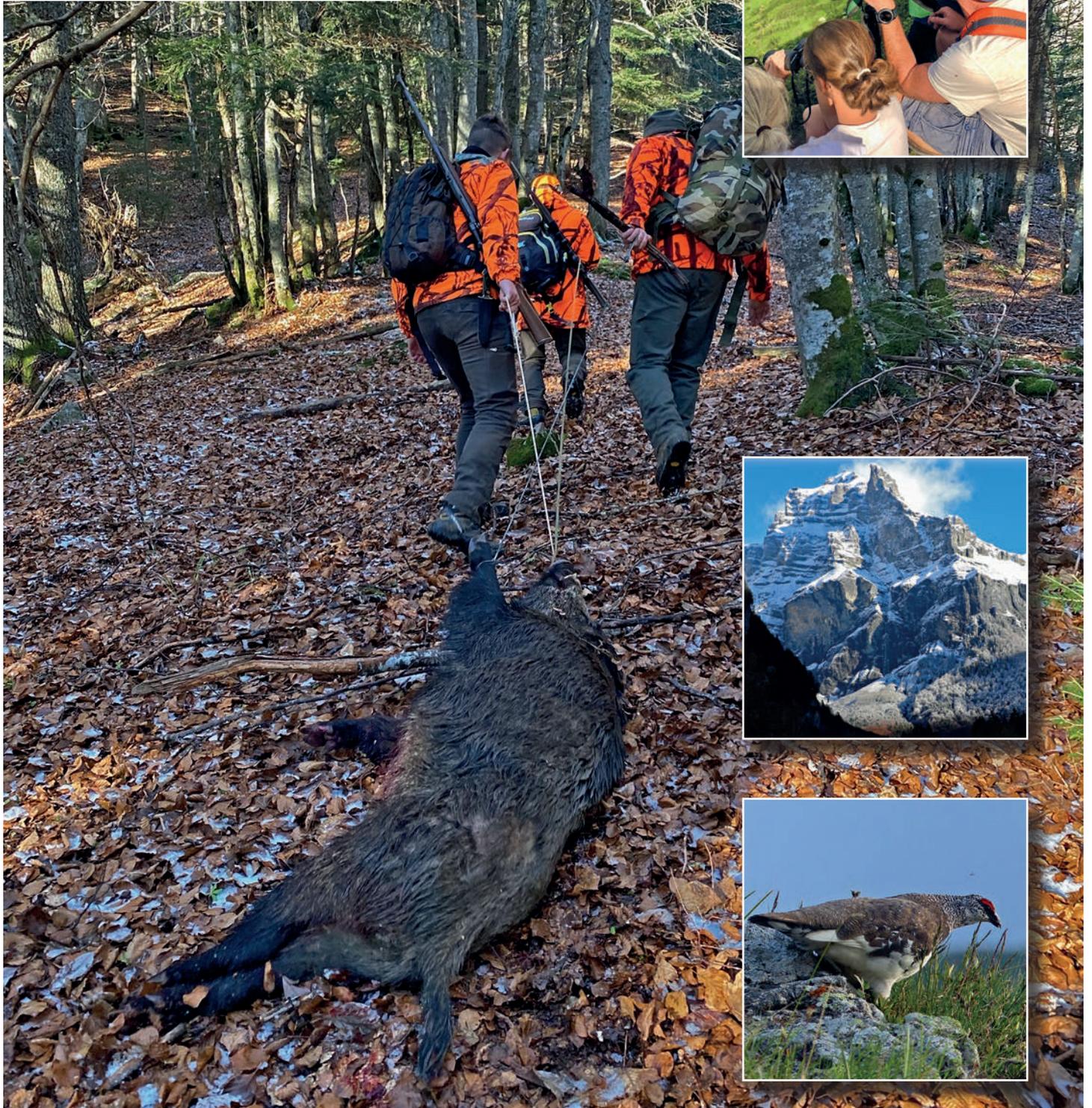




Instinctivement Nature

NUMÉRO 66 - DÉCEMBRE 2020

# LE CHASSEUR HAUT-SAVOYARD





**L**a chasse française vit des heures sombres. Entre les attaques en règle proférées par des journalistes du service public, soutenues par des milliardaires et les changements de caps gouvernementaux qui se sont traduits par la propulsion de Barbara Pompili, numéro 3 du gouvernement Castex - Ministre de la Transition Écologique - depuis l'été, les mauvaises nouvelles se succèdent.

### *La chasse des grives aux gluaux interdite*



© Dominique Gést

Ils n'étaient que 5 départements du sud-est de la France à pratiquer cette chasse ancestrale et riche d'un savoir-faire sans pareil : capturer des grives vivantes avec une colle fabriquée avec des produits locaux, s'en servir d'appelants pendant toute la durée de la saison de chasse avant de les relâcher. Bien que cette pratique ne soit donc pas tuante et ne prélève (temporairement) que 0.001 % des populations totales de grives, estimées à 700 millions d'individus, elle est un emblème de la lutte anti chasse. Emmanuel Macron a-t-il voulu satisfaire les désirs de sa Ministre de la Transition Écologique, connue pour ses positions peu favorable à la chasse ? Toujours est-il que malgré ses promesses, il a décidé d'y céder en suspendant la chasse aux gluaux, dans l'attente de la décision de la cour de justice de l'union européenne. Par cette décision, le président de la république n'a pas envoyé un message très optimiste aux chasseurs de France, aux prises avec de nombreux mouvements contestataires.

Le 19 novembre, une lueur d'espoir est cependant arrivée de l'avocate générale de la Cour de Justice de l'Union Européenne (dans la perspective de la décision de la cour). Mettant en balance l'équilibre entre les enjeux de protection des oiseaux et la nécessité de préserver des pratiques traditionnelles, l'analyse de l'avocate est claire : la chasse aux gluaux des grives et merles noirs, autorisée dans le sud de la France, peut être compatible avec la directive concernant la conservation des oiseaux sauvages si cette chasse revêt une importance culturelle significative et si les autres conditions requises pour qu'il soit dérogé à l'interdiction de principe sont remplies. Et l'avocate générale de préciser que « La préservation d'un mode de chasse traditionnel à des fins récréationnelles peut être admise en tant qu'exploitation judicieuse des espèces d'oiseaux concernées ».

Décision dans 4 mois !

### *La chasse des tétras mise à mal*

Le 8 octobre, le tribunal administratif de Marseille lance les hostilités en suspendant pour cette saison la chasse du tétras-lyre et du lagopède dans le département des Hautes-Alpes, sur les seuls arguments de la LPO qui contestait les décisions préfectorales pourtant fondées sur des indices de reproduction favorables, comme définies par l'Observatoire des Galliformes de Montagne. La fédération des chasseurs des Hautes-Alpes a décidé de se pourvoir en cassation.

Une quinzaine de jours plus tard, le tribunal administratif de Grenoble a embrayé le pas. D'une part en amputant la chasse de la perdrix blanche dans le département de l'Isère et d'autre part, en la suspendant dans notre département de la Haute-Savoie.

### *Suspension de la chasse du lagopède alpin : notre point de vue !*

Le juge des référés du tribunal administratif de Grenoble, dans son arrêt du 22 octobre 2020, a suspendu la chasse du lagopède alpin en Haute-Savoie pour la saison cynégétique 2020. Le quota départemental avait été drastiquement fixé à 6 oiseaux pour une population estimée à 750 lagopèdes, soit un prélèvement 0,8% de la population existante. La chasse n'a donc pas de réel impact sur l'avenir des effectifs de perdrix blanche. Au-delà de la décision du juge, la virulence des attaques et les propos apocryphes proférés par des spécialistes auto-proclamés du lagopède alpin obligent à apporter quelques précisions sur la situation de l'espèce.



Agréée au titre de la protection de l'environnement depuis 1978, la fédération des chasseurs gère la faune et les milieux naturels depuis de nombreuses décennies. Comme ses cousins, galliformes de montagne (tétrasyre, gelinotte des bois et perdrix bartavelle), le lagopède est une espèce dont la chasse a toujours été autorisée. Les nombreuses données, acquises par la fédération, à la faveur d'un vaste réseau d'acteurs de terrain et de protocoles scientifiques validés par l'OFB attestent que le lagopède se rencontre sur tous les massifs de Haute Savoie dès l'instant où l'altitude dépasse 2000 mètres (depuis les balcons du Léman en Chablais jusqu'aux falaises des Bauges). Sa répartition est d'ailleurs précisément cartographiée.

Dès les années 70, les chasseurs de la Haute-Savoie ont bâti un vaste réseau de grandes réserves de montagne. Les suivis scientifiques montrent que la situation des galliformes de montagne sur ces zones sans chasse se dégrade plus rapidement qu'à l'extérieur. Une analyse menée en 2010 a confirmé que les populations de tétras présentes en zones protégées diminuaient 4 fois plus vite que sur les zones chassées ! Contrairement à une idée fautive, l'arrêt de la chasse ne constitue pas une solution efficace pour préserver les populations d'oiseaux et notamment le lagopède alpin soumis à d'importants facteurs limitants liés aux aménagements de la montagne et aux pratiques de loisirs hivernaux.

### Chasser pour préserver

Chaque année, un prélèvement maximum autorisé (PMA) à la chasse est fixé par le préfet. La chasse ne peut donc s'exercer qu'à la condition d'une reproduction suffisante, déterminée par les comptages estivaux. Cette mesure de précaution, appliquée depuis plus de 10 ans, dédouane la chasse des causes réelles de régression

de l'espèce : agressions anthropiques sur leurs habitats d'altitude, dérangement hivernal ou encore la prédation, cette dernière étant responsable, selon l'OFB, de plus de 70% des causes de mortalité des oiseaux étudiés. Depuis l'instauration du PMA, il y a 12 ans, la chasse au lagopède n'a pu se dérouler que sur 5 années seulement, pour un prélèvement moyen de 3 oiseaux seulement sur tout département. Les prélèvements sont donc anecdotiques pour une chasse physiquement très exigeante, qui maintient l'attachement et la passion des chasseurs à la sauvegarde de cet oiseau des cimes. Ils génèrent et conduisent des projets, investissent de l'argent pour améliorer les habitats et engagent du temps pour échanger, souvent seuls, avec les acteurs économiques locaux (municipalités, remontées mécaniques) afin de préserver les zones d'hivernage de ces reliques glacières, symbole des espaces d'altitude de la Haute-Savoie. L'action des chasseurs pour le lagopède et l'ensemble des galliformes de montagne, va bien au-delà de la "bonne conscience". En 2020, près de **640 heures**, soit **80 journées** de travail auront été consacrées par la fédération à l'amélioration des connaissances et la préservation du lagopède alpin.

Au nom du principe de précaution, le juge des référés a suspendu pour cette année, la chasse du lagopède. Il n'a pas, en revanche, remis en cause son principe. La fédération des chasseurs de Haute Savoie regrette cette suspension, mais prend acte de la précision attendue. Elle poursuivra son travail salutaire de préservation de l'espèce en adaptant les mesures des prélèvements anecdotiques à cette nouvelle information juridique.

G.C.



© Clément Garnain



**"La chasse au cœur des territoires". Le 7 octobre dernier, la fédération départementale des chasseurs de la Haute-Savoie a convié l'ensemble des élus du département, pour dire et expliquer qui sont les chasseurs haut-savoyards, comment ils sont structurés et quels sont leurs engagements pour les territoires, la nature et la préservation de la biodiversité.**

André Mugnier, son président, a donné le ton en rappelant les antinomies de la Haute-Savoie : par la beauté de ses paysages et la qualité de vie de ses habitants, le département attire toujours de plus en plus de monde (+10.000 habitants par an). Une embellie qui cache des réalités moins reluisantes en termes d'impact sur la nature et sur les territoires. C'est aussi l'actualité qui justifie la volonté des chasseurs de « sortir du bois ». Le référendum d'initiative partagée (RIP) sur les animaux et les courants idéalistes, parfois totalitaires, déracinent insidieusement la société et opposent les cultures urbaines récentes, les valeurs rurales assises sur l'histoire et le patrimoine local. Les chasseurs veulent être un lien.

En Haute-Savoie, les chasseurs sont des acteurs engagés au service des territoires et ils tiennent à le faire savoir !

### Un profil dynamique

La chasse en Haute-Savoie représente 8000 pratiquants répartis sur l'ensemble du département. 308 sociétés de chasse, essentiellement communales, quadrillent la Haute-Savoie.

Les chasseurs sont une belle entreprise ! Ils génèrent 28 millions d'euros de chiffre d'affaire et près de 200 emplois (ETP). Leur engagement « bénévole » est conséquent. Chaque chasseur consacre 78 heures par an au suivi de la faune sauvage, à la gestion des habitats naturels et/ou à l'animation des territoires ; soit un équivalent de près de 400 salariés à plein temps !

### Engagés pour la nature

André Mugnier, le rappelle : « les chasseurs ont un intérêt direct à conserver des territoires de qualité ». Au-delà des idées artisanes, leurs compétences et leurs savoir-faire, les positionnent comme des atouts à la disposition des décideurs locaux.

### La faune et les milieux, des cœurs de métier

Dès les années 70, la chasse « cueillette » a peu à peu muté vers la chasse « gestion ». Très vite elle a imposé de mieux connaître les effectifs d'animaux. Chaque année, la fédération des chasseurs pilote près de 130 opérations

de comptage. Elles sont spécifiques, respectent des protocoles scientifiques adaptés à la biologie des espèces dénombrées, et, aux milieux dans lesquels elles évoluent. Aujourd'hui, les chasseurs utilisent des techniques modernes (génétiques) et des outils de pointe (drones, caméras thermiques). Mieux imaginer, anticiper, prévoir, concilier ou réparer les conflits d'usages avec la faune sauvage (dégâts sur les cultures agricoles, collisions routières...) sont les moteurs de cette permanente recherche d'excellence environnementale. Il n'y a pas de biodiversité riche sans un environnement préservé et des milieux naturels de qualité. Christophe Fournier, vice-président de la fédération, a détaillé les actions menées par les chasseurs. De l'investissement sans faille dans les commissions préfectorales d'aménagement du territoire, aux actions concrètes pour réhabiliter ou défendre l'environnement naturel de la Haute-Savoie, cet inventaire est bien loin des idées reçues sur la chasse et les chasseurs. Ce qui frappe, ce sont aussi la concertation et le partenariat avec les acteurs des territoires. Ils sont la véritable philosophie de l'engagement de la fédération pour la nature.

Les actions déployées s'inscrivent toujours dans une volonté de conciliation et de développement durable des territoires. Les partenariats des chasseurs sont nombreux, avec l'État, les collectivités (région, département, communes), les aménageurs (ATMB, RTE), les domaines skiables, les agriculteurs et les forestiers. Les retours d'expérience de William Chalençon, Maire de Saint-Jean-d'Aulps et président de la société de chasse ou de David Banant, chargé de mission patrimoine à l'ATMB ont attesté de ces forces (ancrage local et conciliation) dont sont dépositaires les chasseurs et leur réseau.

Le "vivre ensemble" est possible parce que les ruraux "ont le sens de l'accueil", a conclu André Mugnier. Les chasseurs veulent être des acteurs engagés pour leurs territoires. Le message a été martelé. Ils sont à la disposition des élus pour apporter leurs expertises et leurs fines connaissances historiques, scientifiques et sociales de chaque territoire. Depuis la nuit des temps, les chasseurs ont su s'adapter aux contraintes et aux évolutions de la société. Cette dernière se déracine. Ils veulent être un lien en maintenant la chasse au cœur des territoires. G.C.



# LA VIE DE LA FÉDÉRATION

La chasse est INTERDITE, la RÉGULATION AUTORISÉE, sous conditions

**P**our la seconde fois cette année, l'épidémie de la covid-19 a assigné tout un chacun à résidence, notamment pour les activités autres que professionnelles. La chasse n'y échappe pas. Solidaire et consciente de la gravité de la situation sanitaire, la fédération des chasseurs de la Haute-Savoie tient à exprimer son soutien plein et entier à ces mesures de prévention.

Association régie par statuts ministériels, la fédération est attributaire de missions de service publique. Le respect des équilibres entre la faune sauvage et les intérêts agricoles, forestiers (l'équilibre agro-sylvocynégétique) est une de ces missions prioritaires qui lui impose un devoir de résultat.

## Les exigences ministérielles

Par une note très explicite transmise à l'ensemble des préfets, compétents en matière de réglementation cynégétique départementale, Barbara Pompili et Bérangère Abba, respectivement Ministre de la Transition Écologique et Secrétaire d'État chargée de la biodiversité, ont transmis des instructions précises : *"il convient de maintenir une régulation de la faune sauvage, dès lors que le confinement intervient en pleine période de chasse, c'est-à-dire au moment où la part la plus importante des prélèvements est censée être réalisée. L'objectif est d'éviter une explosion des coûts liés aux dégâts causés par le gros gibier"*. Et la note ministérielle d'ajouter : *"il conviendra notamment de veiller à ce qu'environ 500 000 sangliers soient prélevés [en France] d'ici la fin de l'année, ce qui suppose une mobilisation active des chasseurs. Au regard de l'importance de préserver l'équilibre sylvocynégétique, la régulation des cervidés revêt également un enjeu majeur"*.

Suivant ce cadre, Monsieur le Préfet a réuni le conseil départemental de la faune sauvage (CDCFS) le jeudi 5 novembre pour prendre avis et communiquer

ses instructions sur la mise en œuvre de mesures dérogatoires au confinement. En fonction du contexte de la Haute-Savoie, le préfet a finalement enjoint les chasseurs, bénévoles, par stricte dérogation, à mettre en œuvre des actions de régulation de la faune sauvage, afin d'assurer leur mission de service public, visant à respecter l'équilibre entre la forêt, les productions agricoles et la faune sauvage gibier.

Depuis le jeudi 12 novembre, ces actions de régulation sont opérationnelles. Elles concernent uniquement le sanglier et le cerf (dans le respect du plan de chasse de chaque détenteur de droit de chasse) et ne peuvent se pratiquer que les jeudis et dimanches, pendant toute la durée du confinement. Seules les chasses en battue et à l'affût sont autorisées. La chasse à l'approche est interdite. Les règles sanitaires de mise en œuvre sont également très strictes. Des instructions très précises en ce sens ont d'ailleurs été transmises aux présidents de sociétés de chasse mais aussi aux chasseurs du département via les vecteurs de communication numérique (email, réseaux sociaux, site internet).

Au moment où nous bouclons ce magazine, nous attendons les directives étatiques, pour connaître l'évolution des règles du confinement et des pratiques cynégétiques qui, conformément à l'ordonnance ministérielle, reste proscrite (chasse à l'approche, chasse du petit gibier, du chamois, du mouflon, des oiseaux migrateurs ou de la vénerie). N'ayons de cesse de le rappeler, la chasse est séculaire et assise sur les valeurs du plaisir, de la communion avec la nature, des grands espaces, du dépassement de soi, de l'humilité et de l'entraide.

Par cette dérogation, ce n'est pas la chasse au sens philosophique, au regard des plaisirs et des valeurs qu'elle porte qui est autorisé... C'est bien, plus froidement, la régulation des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts aux cultures agricoles et aux forêts qui est exigée aux chasseurs. **G.C.**



© Julien Sempé



© Guillaume Courzat



# LA VIE DE LA FÉDÉRATION

## PÉDAGOGIE : À l'écoute du brame du cerf

À la faveur de la gestion mise en place par les chasseurs de la Haute-Savoie, le cerf est aujourd'hui présent sur la plupart des massifs forestiers qui peuvent l'accueillir. Dès le mois de septembre et jusqu'à la mi-octobre, la diminution marquée de la durée du jour fait entrer les biches en chaleur et déclenche le brame. Dans la quiétude d'un fond de vallon, d'une clairière forestière ou d'une combe scabreuse les mâles adultes se mesurent de leurs voix rauques pour régner sur leur harem appelé aussi le harpail.

Le brame du cerf est un spectacle vocal époustoufflant et impressionnant. Les chasseurs connaissent parfaitement les arcanes de ces théâtres de la nature.

Cette année, afin de sensibiliser au respect de la quiétude de ces zones de brame mais aussi pour transmettre leurs connaissances et faire profiter le grand public de ce spectacle hors du commun, les chasseurs de la Haute-Savoie ont organisé des soirées « à l'écoute du brame du cerf ».

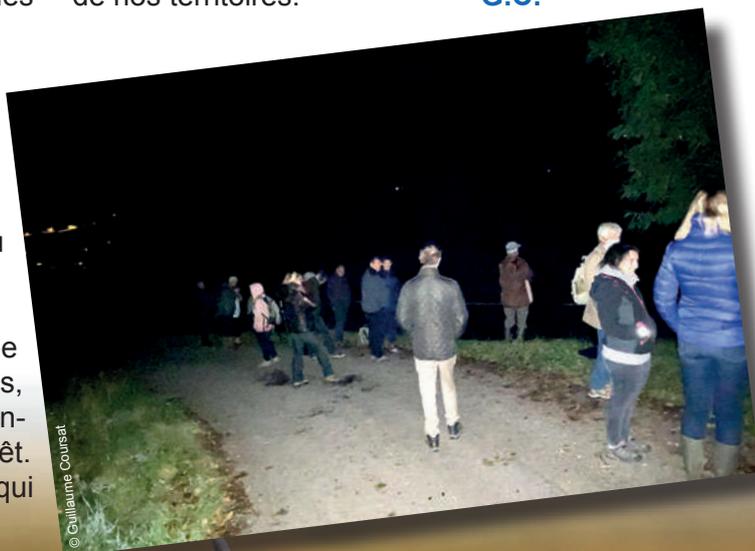
Initié et coordonné par la fédération des chasseurs, pour cette première, trois sociétés de chasse du département se sont prêtées à cette initiative d'ouverture : l'ACCA des Carroz-d'Araches et les AICA de Samoens-Morillon et de la vallée du Laudon.

Si la soirée du vendredi 2 octobre a dû être annulée pour des raisons météorologiques dantesques, le 9 octobre, plus de quarante personnes, non-chasseurs ont été à la rencontre des rois de la forêt. Partout, les raires puissants et les sons gutturaux qui

remontaient des combes et des vallons ont séduit un public ébahi et très intéressé. Le public est très demandeur d'information sur la nature : combien sont-ils ? comment savez-vous leurs nombre ? Pourquoi ils brament ? Une biche peut avoir combien de petit ? Quelle est la différence entre les cornes du chamois et les bois du cerf ? Si les échanges ont permis de montrer les bienfaits de la gestion cynégétique, les partages drôles et bon-enfant ont confirmé le rôle des chasseurs d'animateur des territoires dépositaire de la connaissance ancestrale de la nature mais aussi des territoires qui ont également été au centre des discussions.

« À l'écoute de la brame du cerf » est une nouvelle initiative de communication à mettre au crédit de la fédération des chasseurs. Pour l'année prochaine, elle souhaite la développer avec davantage de société de chasse et de chasseurs qui s'impliquent dans l'accueil et l'accompagnement à la découverte des richesses de nos territoires.

**G.C.**



© Guillaume Coursat



© Dominique Gést

L'Armurerie **le Goupil** vous souhaite un

# Joyeux Noël!

Suivez nous sur **Facebook** et retrouvez  
toutes nos idées cadeaux !! Une par jour!!

*Bon cadeau CINÉTIR*

*Nouvelle ligne de vêtements le goupil*

*Accessoires, livres couteaux... Et bien d'autres encore!*

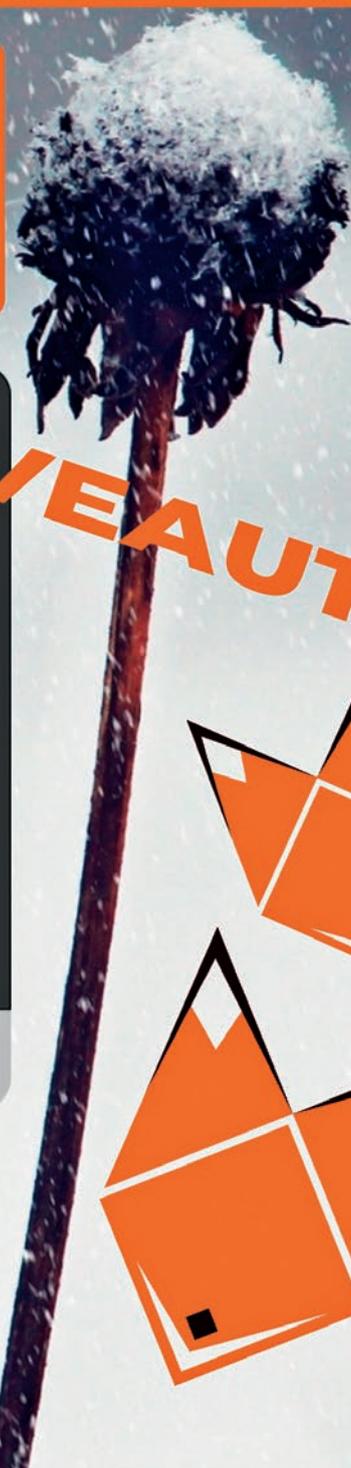


Notre *nouveau site internet*  
avec plus de 14000 références  
est enfin accessible!!

The screenshot shows a website interface for 'Le Goupil' with a navigation menu (ARMES, OPTIQUES, MANIFES, VÊTEMENTS, ACCESSOIRES, ARTES, CREATIVATION) and a main banner for 'LAMPES ASSAULT' starting at 59€. Below the banner is the 'Le Goupil' logo and the text 'Armurerie Le Goupil'.

**armurerie-legoupil.com**

**NOUVEAUTÉ!**





**S**AGIR est un réseau de surveillance épidémiologique des oiseaux et des mammifères sauvages terrestres en France. Cette surveillance, fondée sur un partenariat constant entre les Fédérations des chasseurs et l'Office Français de la Biodiversité (OFB – ex ONCFS), s'exerce depuis 1955. Elle s'est consolidée en 1972 et a pris la dimension actuelle en 1986 sous le nom de SAGIR. Pour assurer la surveillance épidémiologique de la faune sauvage, le réseau SAGIR s'appuie sur la détection de la mortalité des oiseaux et des mammifères sauvages, et sur la détermination de son étiologie. Elle repose sur un réseau d'observateurs de terrain, principalement celle des chasseurs, mais aussi de professionnels (fédération et OFB) ou parfois même des particuliers.



© Pierrot Galley



Morts ou malades, les animaux découverts sont transportés jusqu'au laboratoire départemental d'analyses vétérinaires de Savoie à Chambéry, par des personnes dépositaires d'une autorisation spéciale du Ministère en charge de l'Environnement.

L'ensemble des résultats d'analyses vétérinaires est ensuite intégré dans une base de données nationale (EPIFAUNE), historiquement centralisée en lien avec l'Anses-Laboratoire de la rage et de la faune sauvage.

### Les chasseurs à la pointe du suivi sanitaire de la faune sauvage...

Le suivi sanitaire de la faune sauvage est une des grandes compétences des chasseurs en Haute-Savoie. Leur reconnaissance en la matière est prégnante sur le département, en raison du rôle précurseur de la fédération sur plusieurs dossiers d'importance sanitaire majeure (Brucellose des bouquetins du Bary, Tuberculose, échinococcose, ...), mais surtout de l'active et constante collaboration

des présidents de sociétés de chasse et des chasseurs, véritables sentinelles de la nature qui font remonter les informations et les constats de terrain. Le suivi sanitaire de la faune sauvage est l'une des missions d'intérêt public majeures auxquelles participent les chasseurs.

On le répétera jamais assez, les analyses menées avec SAGIR, en plus de l'autopsie, ne disposent pas de crédits illimités. Nous cherchons donc à optimiser au mieux le budget consacré par la fédération. Dans la majeure partie des cas, ce sont les chasseurs qui en assurent le fonctionnement.

## Étape par étape : la procédure Sagir en Haute-Savoie :

- ✓ Je trouve (ou on me signale) un cadavre de mammifère ou d'oiseau (y compris espèces protégées),
- ✓ Je m'assure, par examen sommaire du cadavre, que celui-ci semble mort depuis moins de 48 heures (aspect, odeur, rigidité, insectes, larves, ...);
- ✓ Je contacte l'ITD SAGIR\* ou un technicien pour échange et avis, puis l'achemine si possible à port de voiture;
- ✓ Je recueille et transmets les informations nécessaires pour remplir la fiche SAGIR (Date et horaire présumés de mort, info route à proximité, cause éventuellement suspectée, ...);
- ✓ L'animal est ensuite pris en charge par nos soins et déposé pour autopsie et analyses au LDAV 73;
- ✓ Vous serez informé par l'ITD, avec le président de l'ACCA, des résultats de l'autopsie et des analyses. **Attention, cela peut prendre souvent plusieurs semaines.**

### Quelques exemples de fonctionnement du réseau SAGIR en Haute-Savoie...

#### La peste porcine africaine (PPA)...

Beaucoup en ont entendu parlé dans la presse cynégétique : la PPA inquiète les chasseurs de sangliers et le monde agricole. La PPA était apparue en 2014 dans l'union européenne (exception faite de l'île de la Sardaigne, où elle est présente depuis 1978). Depuis elle progresse dangereusement vers l'ouest. Le 9 septembre 2018, un foyer surprenant est signalé en avant du front de progression, en Belgique, à la frontière française. Ce foyer est aujourd'hui circonscrit et n'a jamais franchi la frontière, en raison de mesures sanitaires vigoureuses (abattage et clôtures). Le principal front poursuit cependant sa lente progression et touche cette année l'ouest et le nord de l'Allemagne. Nous analysons entre 2 et 5 sangliers par an depuis 2018 et tous se sont avérés négatifs à la PPA. Tout sanglier trouvé mort est systématiquement analysé.

#### La brucellose des bouquetins du Bargy...

Depuis sa découverte en 2012 où près de 40% des bouquetins,

**2** interlocuteurs techniques spécialisés SAGIR dans le département de la Haute-Savoie - **ITD** - :

- **Jean-Jacques PASQUIER** pour la fédération : 06.85.02.75.11  
jjpasquier@chasseurs74.fr

- **Antoine GREILLER** pour l'OFB :  
06.23.49.55.31  
antoine.greiller@ofb.gouv.fr

étaient porteurs de la brucellose sur le Bargy, un programme de surveillance des chamois et cervidés tués à la chasse, a été initié sur ledit massif, les Aravis et la partie frontalière des Glières, en vallée du Borne. 3 chamois, sur les 571 analysés, se sont avérés séropositifs : un à l'automne 2012, l'autre en 2013 et le dernier en 2019. En parallèle, les chasseurs ont été informés des principaux stigmates aisément visibles de la brucellose (orchite : gros testicule ou polyarthrite : déformation des articulations) et la fédération a fait appel à une vigilance de tous. Plusieurs cadavres suspects ont ainsi été acheminés pour autopsie et analyse, depuis divers lieux du département. Pour exemple, le 11

juillet 2020, un chamois grabataire a été euthanasié par les gardes particuliers du Reposoir, à l'entrée du village. Sur les conseils judicieux de l'agent OFB Laurent Loze, il a été orienté vers le réseau SAGIR et, il s'est avéré positif. Cet automne, un chamois avec un testicule énorme, tué par Clément Gamain sur Les Contamines-Montjoie, a été testé et s'est avéré négatif.

#### Autres pathologies...

D'autres cas de pathologies pourraient être détaillés avec autant d'intérêt, comme la brucellose du sanglier sur le Gavot, ou encore la kérato-conjonctivite du chamois, qui génère bien des inquiétudes, du fait de la cécité temporaire de nombreux individus. Comme vous le voyez, le réseau SAGIR a de beaux jours devant lui.

Les problématiques sanitaires de la faune sauvage préoccupent de plus en plus largement la population, notamment les zoonoses, des maladies infectieuses atteignant les animaux, et qui peuvent être transmises à l'homme : la COVID 19, qui en est une au départ, ne saurait nous contredire pour cette année 2020 ... Alors soyez vigilants, car vous êtes des acteurs majeurs du suivi sanitaire de la faune sauvage. Et en cas de doute, même avec un animal tué à la chasse, prenez les précautions qu'il faut et appelez l'interlocuteur SAGIR !

JJP





# LA VIE DE LA FÉDÉRATION

DÉGÂTS DE SANGLIERS : le partenariat, une force supplémentaire...

**L**a recherche de l'équilibre agro-sylvo-cynégétique et le maintien de population de sangliers compatibles avec les intérêts agricoles locaux, sont des priorités constantes de l'organisation cynégétique départementale. Sur les communes d'Allinges et d'Orcier, au pied du massif des Hermones dans le Chablais, l'initiative concertée est riche d'enseignements. Elle rappelle aux chasseurs combien la prévention des dégâts de gibier aux cultures agricoles est primordiale à une pratique cynégétique durable et apaisée.

Ce printemps, alors que nous étions au cœur du premier confinement, les sangliers ont vaqué avec encore plus d'aisance à leurs occupations. Sur le plateau de la Pierre du Diable, entre Allinges et Orcier, les compagnies, composées de laies et de leurs petits, ont littéralement mis le feu aux poudres en allant chercher leur nourriture dans les parcelles de maïs et les champs de pommes de terre, qui bordent de superbes marais ; remises idéales pour les suidés sauvages.

Pour enrayer cette situation, la fédération départementale des chasseurs de la Haute-Savoie a réuni une cellule de crise, en présence des deux maires (Madame Martinerie, maire d'Orcier et Monsieur Deville, maire d'Allinges), les exploitants agricoles concernés, les deux présidents d'ACCA et le lieutenant de Louveterie. Alerté par cette situation et fait exceptionnel, Monsieur Baud, conseiller départemental de la circonscription, a également tenu à être présent pour contribuer à l'apaisement de la situation.

Des échanges constructifs ont permis d'aboutir à la mise en œuvre d'une part, d'une mesure règlementaire, visant à déclencher « le tir d'été des sangliers », autorisé par le schéma départemental de gestion cynégétique de la Haute-Savoie et, d'autre part, à mettre en œuvre une vaste opération de protection des cultures.

Le tir d'été qui a été instauré sur les communes et, spécifiquement sur les parcelles impactées, a permis efficacement le prélèvement de 8 sangliers entre la mi-juillet et l'ouverture générale de la chasse. Au-delà du prélèvement, c'est aussi son impact « pédagogique » sur les compagnies qui est intéressant. Il les dissuade généralement de sortir aussi impunément sur les parcelles où les tirs sont réalisés.

Par son envergure, la protection physique des parcelles, a contribué aussi à la singularité de cette démarche partenariale. L'investissement financier a été important et le travail de pose conséquent : environ 2000 piquets et plus de 38 kilomètres de câble d'acier, accompagnés des nécessaires batteries et électrificateurs ont été installés. À la faveur d'une convention de prêt, le matériel (propriété des chasseurs) est entretenu



# LA VIE DE LA FÉDÉRATION

## DÉGATS DE SANGIERS : le partenariat, une force supplémentaire...

par les agriculteurs qui devront le restituer un fois le problème réglé ou la culture ramassée.

Ces actions ont permis de limiter les dégâts sur les parcelles agricoles clôturées, durant la période estivale et automnale. Sur ce secteur, entre bas Chablais et Hermones, les déprédations de la bête noire sont récurrentes du fait de la présence de milieux naturels favorables. Ensemble, les acteurs de ce territoire, ont les outils en main pour anticiper, échanger et gérer au mieux les situations à venir.

À ce jour, dans les conditions particulières de cette saison de chasse, 36 sangliers ont été prélevés par les chasseurs d'Allinges et d'Orcier. Un chiffre qui reste encourageant au vue du début de saison difficile à cause d'une météo particulière et à la situation actuelle depuis fin octobre.

J.S.



© Guillaume Coursat



« Les chasseurs d'Orcier ont su répondre présent aux demandes des agriculteurs avec lesquelles nous entretenons de très bons rapports. Nous les assistons dans la pose des clôtures subventionnées. Actuellement 9 parcs électrifiés sont en fonction et pour cela je remercie nos sociétaires pour leurs efforts".

(Yves Chavanne, président de l'ACCA d'Orcier)

# 885

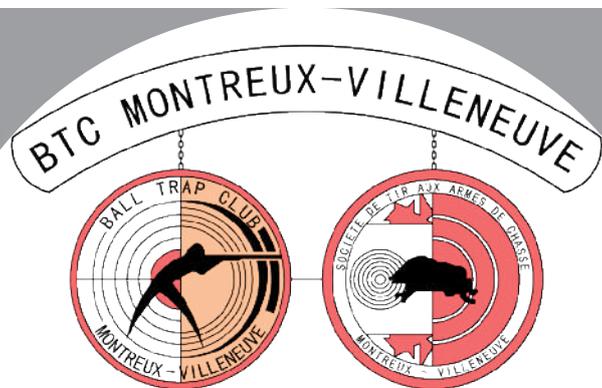


C'est le nombre minimum de sangliers prélevés à la chasse en Haute-Savoie au 1<sup>er</sup> novembre 20.

(sur la base des déclarations sur l'espace adhérent de chaque ACCA)

Malgré les difficultés rencontrées cette années (sécheresse, confinement), ce chiffre atteste de situations locales très contrastées avec, par endroit, des populations en baisse.

Cependant, la forte production de fruits forestiers constatée cet automne laisse augurer une bonne reproduction à venir pour le sanglier.



CASE POSTALE 1048  
1820 MONTREUX

- × Sanglier courant - 50 mètres
- × 2 lignes de tir chamois - 150 mètres
- × Parcours de chasse
- × Compaq sporting

### Horaires du stand à Villeneuve :

- × Jeudi de 15h à 19h jusqu'à fin septembre 2018.
- × Samedi de 9h à 19h

### Contacts, renseignements et réservations :

Monsieur Jean Pittier +0041 76 378 29 89

Plan d'accès au site :  
[www.btcmontreuxvilleneuve.ch](http://www.btcmontreuxvilleneuve.ch)



**S**uite aux mesures de confinement prises par le gouvernement à partir du mois de mars 2020, la fédération des chasseurs avait été contrainte d'annuler toutes ses interventions, en milieu scolaire, prévues durant cette période. Malgré ces mois perdus, la fédération a pu reporter toutes ces séances à partir de septembre 2020. Armés de leur masque, de gel hydro-alcoolique et d'animations adaptées, les intervenants ont pris plaisir à retrouver des élèves qui ont montré

beaucoup d'intérêt et de curiosité quant aux animations proposées.

Des projets sont en cours et programmés avec d'autres écoles du département. Espérons que la nouvelle crise sanitaire que nous traversons n'amputera pas le planning de ces interventions qui est déjà bien rempli pour les mois à venir. A suivre dans le prochain numéro du chasseur haut-savoyard. Rétrospective :

### Tour de France / septembre 2020

Le jeudi 17 septembre, sur le plateau des Glières, la fédération des chasseurs de la Haute-Savoie a participé à l'animation du village du tour de France, organisé par le conseil départemental de la Haute-Savoie. Deux stands étaient tenus par les chasseurs : un premier pour le grand public et un second destiné aux scolaires. Au travers d'animations ludiques sur la faune sauvage, ces derniers ont pu parfaire leurs connaissances sur le tétras-lyre et comprendre la nécessité de le préserver du dérangement hivernal occasionné par les activités touristiques de loisir. Au cours de cette journée riche d'échanges, la fédération a pu mettre en avant les nombreuses actions mises en œuvre par les chasseurs bénévoles, en faveur de la nature, des milieux naturels et la faune sauvage en particulier.



### Excenevex-Yvoire

La fédération des chasseurs clôture une belle collaboration avec l'école primaire d'Excenevex-Yvoire. En classe et sur le terrain, des ateliers ludiques et conviviaux ont permis à quelques 100 élèves, de 6 à 10 ans, du CP au CM2, de parfaire leurs connaissances sur la nature et sur la faune sauvage de la Haute-Savoie. Les traces et indices de présence, les corridors écologiques, la chaîne alimentaire, les cornes et bois, ou encore le tétras-lyre n'ont désormais plus de secret pour ces naturalistes en herbe passionnés par les sujets abordés. Sur le terrain, une chasse aux indices de présence des animaux sauvages a montré combien la recherche a passionné des esprits curieux et avides de déjouer les ruses de la faune sauvage dans son milieu de vie. Ces deux journées d'animation pédagogique sur la faune ordinaire et la nature proche de tout un chacun, ont été particulièrement enrichissantes. Enfants, enseignants et parents accompagnants, tous ont montré beaucoup d'intérêts et de curiosité aux sujets développés avec ingéniosité par les animateurs de la fédération des chasseurs.



### La nature sur un plateau 1ère partie : école d'Etaux

Comme chaque année, La fédération participe au projet de "la nature sur un plateau", mené par le SMECRU et ASTERS. Réparti sur 3 séances, la fédération des chasseurs est intervenue à l'école d'Etaux, pour aborder le thème des traces et indices de présence. La première séance, en classe, était dédiée à l'approche du thème, avec des jeux. La seconde séance, plus ludique, consistait pour chaque enfant, à fabriquer sa propre empreinte avec l'animal qui leur était attribué. La dernière séance aura pour objectif d'effectuer une reconstitution des thèmes et du travail effectué par les élèves, sous forme de rallye des classes et écoles participantes. Cette dernière qui devait avoir lieu le 12 novembre, est bien évidemment reportée pour cause de Covid.



# L'INTERVIEW

## Stéphane Bouvet, maire de Sixt-Fer-à-Cheval & Président de la communauté de commune des montagnes du Giffre

**S**téphane Bouvet débute son troisième mandat en qualité de maire de Sixt-Fer-à-Cheval et le second à la tête de la communauté de communes des montagnes du Giffre. Territoire rural s'il en est, la vallée du Giffre est à la croisée des chemins entre la préservation d'un patrimoine naturel exceptionnel et le développement urbain et touristique. Nous avons rencontré son édile pour connaître sa perception sur la chasse et sur l'engagement des chasseurs pour la nature.

**1- La chasse est une pratique particulièrement ancrée dans la culture Sizères et plus largement dans toutes les montagnes de la vallée du Giffre. Comment jugez-vous cette pratique et quelle perception avez-vous de ses pratiquants ?**

**Stéphane Bouvet :** "En effet, ici, la chasse est une pratique ancestrale. À Sixt-Fer-à-Cheval, elle est profondément ancrée. Elle est culturelle. On ne va pas à la chasse uniquement pour prélever du gibier. Fondamentalement, les Sizerets aiment se retrouver dans les lieux montagnards et dans des lieux qui leurs sont particuliers, pour les héritages cynégétiques ou familiaux qu'ils représentent. À Sixt, la chasse est une forte appropriation du territoire par les habitants, au point qu'il nous est apparu essentiel de l'identifier dans le schéma du « grand site » du cirque de Sixt-Fer-à-Cheval.



Le diagnostic a montré tout l'intérêt environnemental et patrimonial de Sixt, dont la chasse fait partie au titre du patrimoine matériel et immatériel de la commune : Patrimoine matériel par sa contribution forte à façonner et entretenir les paysages dans le cadre de la conservation d'espèces emblématique comme le tétras-lyre ou dans l'entretien de sentier, dans des secteurs inaccessibles, par leur seul passage. Le sentier Chicot par exemple. Patrimoine immatériel aussi, tant la chasse génère, dans le cadre familiale ou sociétale, de la transmission de savoir-faire sur des pratiques ou de connaissances sur des lieux, des passages ou de postes mythiques... La toponymie de la commune l'atteste. « La vire aux chasseurs », « le poste dessus », « le poste dessous » ou encore « le poste à Raymond » figurent aujourd'hui dans le langage courant des sizerets et en disent long sur les origines cynégétiques patrimoniales de la commune. Cette richesse immatérielle qui se transmet essentiellement à l'oral et dont nous n'avons pas de relevé est aussi un enjeu de préservation du patrimoine pour les générations futures. À Sixt et dans la vallée du Giffre, la chasse a su s'adapter à l'évolution sociétale en capitalisant sur les atouts de ses racines locales et en conservant les richesses de son histoire".

**2- Loin des positions dogmatiques, les chasseurs font feu de tout bois pour concilier l'intégration des pratiques cynégétiques, la préservation des territoires et le développement économique. Les exemples d'actions sont nombreux. Comment jugez-vous cet engagement et les chasseurs sont-ils, pour vous, une valeur ajoutée ?**

**SB :** "On travaille depuis de nombreuses années avec les sociétés de chasse locales et avec la fédération des

chasseurs. La relation entre le territoire et les chasseurs est forte et bien réelle. Les chasseurs sont passés du rang d'acteurs appropriatifs de la nature à celui d'acteurs vigoureusement impliqués dans les enjeux territoriaux. Leur travail pour limiter les collisions est un très bon exemple de leur dynamisme. Il permet d'améliorer la sécurité des routes et de concilier le développement de la circulation avec la préservation de la nature. Plus localement les travaux d'entretien ou de débroussaillage sont aussi des actions à mettre au crédit d'atouts pour le territoire puisque favorable à l'économie de la montagne tournée vers l'agriculture et le tourisme. Les intérêts économiques du territoire portés par les collectivités se tourne aussi, désormais vers les chasseurs et l'ingénierie de la fédération qui les assiste sur les aspects environnementaux et

faunistique de projets comme l'UTN de liaison entre Sixt et Flaine. Par ailleurs, la fine connaissance du territoire par les chasseurs peut aussi être primordial pour les secours en montagne par exemple. Nous avons plusieurs cas où des recherches de corps ou de victimes ont pu aboutir parce qu'un chasseur connaissait un passage qui permettait de se rendre dans un endroit inaccessible".

**3- Récemment, vous avez signé une convention avec les chasseurs et la région AURA en faveur du traitement des déchets de venaison liés à la chasse. Cette initiative est unique et devrait permettre de traiter quelques 8 tonnes de déchets. Comment avez-vous appréhendé cette initiative ?**

**SB :** "Cette initiative est vraiment le bon exemple de ce que doit être le travail coopératif et concerté. Nous ne pouvons que nous féliciter de cette action qui nous a permis de résoudre un problème sanitaire ; nombre de ces déchets organiques se retrouvant dans les ordures ménagères avec les conséquences de salubrité que l'on imagine. Lorsque la fédération nous a proposé son projet visant à les collecter en installant une chambre froide et en organisant le passage d'un équarisseur, c'est avec enthousiasme que nous l'avons intégré à notre projet communautaire d'amélioration de de la déchèterie (voir article page.....). C'est un travail coopératif efficace entre la fédération, les associations de chasse de la vallée et la communauté de commune, qui a permis de mettre en œuvre cet outil et le faire vivre. Saluons aussi l'accompagnement financier de la région Auvergne-Rhône-Alpes, qui a grandement facilité ce projet novateur et qui atteste de sa pertinence. Sur le terrain, d'ores et déjà les retours sont très bons et les bacs de collecte se remplissent rapidement. Nous ferons un bilan à la fin de la saison de

# L'INTERVIEW

## Stéphane Bouvet, maire de Sixt-Fer-à-Cheval & Président de la communauté de commune des montagnes du Giffre

chasse pour envisager les améliorations si nécessaire".

**4- Depuis plusieurs mois, le loup fait parler de lui dans les montagnes du Giffre. Il remet en cause les pratiques pastorales ancestrales et perturbe la vie rurale. Comment percevez-vous l'arrivée de ce grand prédateur et comment jugez-vous la gestion de sa présence ?**

**SB :** "La présence du loup sur le territoire est une réalité. De mon point de vue, il y a deux questions fondamentales pour demain. La première est de savoir comment vivre aujourd'hui avec ce prédateur ? et la seconde, comment maintenir viables, des pratiques pastorales primordiales, à la fois pour la vie de la montagne et le maintien des paysages. Collectivement nous pourrions avancer et traiter ce problème qu'en sortant des positions dogmatiques des pros et des antis, qui, de toutes manières, ne sont pas envisageables. Nous pouvons saluer le travail de la DDT et du préfet qui sont à l'écoute des éleveurs, des alpagistes et des collectivités. Il a permis des avancées significatives sur l'efficacité de la mise en œuvre des tirs de prélèvement. Il reste cependant un problème majeur sur leurs mises en œuvre au cœur des espaces classés et notamment, ici, dans la réserve naturelle ou les moyens d'actions par tirs ne sont pas autorisés. Il ne reste aux éleveurs que des moyens de prévention à l'efficacité incertaine et créant d'autres problèmes, comme la cohabitation des patous avec les randonneurs. Je pense très clairement que cette réglementation doit évoluer. Cette année, des éleveurs sont redescendus début juillet. Faute d'entretien, les milieux vont se refermer, posant les questions de la biodiversité, de l'économie du tourisme et même des labels puisque le label agneau d'alpage n'aura plus de justification. Nous n'irions pas dans le sens d'un développement durable des territoires. Le loup existe. Il a légitimité à être sur le territoire. L'alpagiste aussi ! On devrait gérer la présence du prédateur avec davantage de pragmatisme. Lorsqu'un éleveur est attaqué, il devrait pouvoir se défendre. Concernant la faune sauvage, l'impact du loup est certain. Je n'admets pas que nous n'ayons pas d'indicateur de suivi sur son impact et des moyens pour agir si l'on se rend compte que la pression est trop forte sur les chamois ou les chevreuils. Être gestionnaire, c'est être gestionnaire jusqu'au bout. On doit gérer le loup comme l'on gère les autres espèces.

La gestion du loup par massif, chère à André Mugnier, qui intègre les réalités du pastoralisme et la conservation de la faune sauvage est sans doute la plus pragmatique des solutions, un peu comme l'envisage nos voisins valaisans".

**5- Avec près de 10000 ha, la réserve naturelle nationale de Sixt-Passy est la plus vaste du département. La chasse y était en partie proscrite depuis plus de 40 ans. Aux côtés des chasseurs, vous avez pris part à la décennie d'échanges, de propositions et d'argumentations auprès du ministère pour que la chasse au chamois, notamment, soit de nouveau autorisée. C'est chose faite. Comment jugez-vous cette décision et comment est-elle ressentie par vos administrés ?**

**SB :** "C'est en effet, un travail de concertation de longue haleine avec le préfet, aux côtés de la collectivité et la fédération des chasseurs pour porter cette modification auprès de la DRÉAL et du ministère et quelques aller / retour à Paris ont été nécessaires. Le droit de chasse existe dans le décret de constitution de la réserve naturelle. C'est en réalité dans les portions la réserve de chasse, comprises dans la réserve naturelle que des tirs dit « de prélèvements » ont finalement été autorisés. Ils sont cadrés et obligatoirement accompagnés sur des secteurs tournants. Je suis très satisfait de cette décision qui va contribuer à la qualité sanitaire des populations vieillissantes en les redynamisant. L'enjeu désormais c'est que les règles fixées soient respectées et montrer que la démarche mise en place est une démarche responsable. Il en va de l'image des chasseurs et de la durabilité de cette réglementation. À Sixt, l'ouverture de la chasse sur ces secteurs de réserve fait débat, notamment au sein des chasseurs. Les plus anciens considérant inadmissible d'aller prélever dans animaux dans les réserves qu'ils ont créées en 1968 pour reconstituer les effectifs. Ce paradoxe est en fait à l'image de l'évolution des choses et montre l'importance de ne pas forcément figer dans le marbre les réglementations. Les réserves ont été un outil fabuleux de reconstitution des populations de chamois. La vérité c'est qu'aujourd'hui elles ne jouent plus leurs rôles et qu'en leur sein, les populations s'écroulent. C'est ce que les scientifiques appellent la densité-dépendance. Nous espérons que le retour de la chasse encadrée et ciblée les redynamise".

**Propos recueillis par :  
Guillaume Coursat - fdc74**





# LA VIE DE LA FÉDÉRATION

## LYNX, suivi sur l'avant pays

La fédération départementale poursuit ses efforts pour mieux connaître la faune sauvage présente sur son territoire. Partenaire du programme « prédateur proie lynx » porté par la fédération des chasseurs du Jura, les chasseurs haut-savoyards se sont mobilisés pour chercher à mieux connaître ce grand félin, dont la présence ne transparaît que par quelques observations ou indices trop rares.



© Bernard Balon

Depuis 2018, la fédération s'est appliquée, avec l'aide des sociétés de chasse, à installer, pendant chaque période de rut de l'espèce des pièges photographiques, à des endroits stratégiques. L'objectif était de capturer, le temps d'une photographie, celui que l'on peut qualifier de fantôme des massifs du Clergeon, du Mont des Princes et du Vuache où sa présence est, sommes toute, régulière. Le projet a reçu un soutien unanime de la part des quelques présidents des sociétés de chasse concernées, sur les pays cynégétiques de l'Albanais, de la Semine et du Vuache. Leurs connaissances du terrain ont été précieuses et leur participation efficace à largement contribué à la réussite des suivis.

Au total, ce sont 12 mois de suivi avec les pièges photographiques qui ont été réalisés. Ils ont généré **12000**

**clichés, soit 6610 évènements photographiques.** La présence d'un lynx mâle territoriale sur le secteur du Clergeon et du Mont des Princes a été mise en évidence, tandis qu'un autre individu sur le Vuache était identifié en provenance du Pays de Gex où il avait été démasqué peu de temps auparavant.

L'étude atteste clairement que ce grand prédateur sillonne l'avant pays haut-savoyard et que les massifs comme le Clergeon, le Mont des Princes et le Vuache ont un rôle prépondérant dans la dispersion de l'espèce. Le suivi a aussi mis en avant la présence significative du chat forestier sur ces mêmes secteurs où cette espèce est pourtant considéré comme "anecdotique". Une cinquantaine de clichés de ce chat sauvage ont été réalisés en des points très divers du périmètre d'étude. Le nombre

d'observation de ce plus petit félin constitue l'une des surprises de cette étude, contrairement à l'importance de la fréquentation anthropique des massifs forestiers de l'avant pays haut-savoyard, qui n'en est pas une. Plus de **3440 évènements**, soit plus de la moitié des observations réalisées sur trois ans, concernent les innombrables activités des Hommes. Ce chiffre important, notamment en hiver, souligne à quel point il est important que nous nous mobilisions pour préserver la quiétude de la faune sauvage sur les périodes critique de son cycle biologique.

Bien que le bilan du suivi soit très positif, il a toutefois souligné l'absence quasi-total de retour d'informations quant aux observations de lynx ou d'indices faites sur le terrain. Les chasseurs ont clairement un rôle prépondérant à jouer dans la connaissance de cette espèce et sur son possible impact sur la faune sauvage. Le service technique de votre fédération est habilité à identifier des actes de prédation et à notifier des indices de présence auprès des services de l'état.

Plus la contribution du monde cynégétique sera effective, plus celui-ci aura un poids auprès des décideurs. Rappelons que ce projet tenait à cœur à Maurice Marcet, administrateur du pays de la Semine, vers qui se tournent nos pensées.

J.C.



# AUTOVISION

CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

2993 AVENUE DES VALLÉES - 74300 THYEZ - TÉL. 04 50 34 02 61

10 % DE REMISE SUR PRÉSENTATION DU PERMIS DE CHASSER

**E**n Haute-Savoie, la fédération des chasseurs est un acteur majeur de la préservation durable de la nature. Aussi, les actions de conservation, d'amélioration ou de réhabilitation des terrains acquis par la fondation pour la protection des habitats de la faune sauvage, sont des emblèmes et des points clefs de cette politique forte de gestion durable des milieux naturels, voulue par la fédération des chasseurs.

À ce jour, dans le département, près de 150 parcelles sont la propriété de la fondation pour la protection des habitats de la faune sauvage. Elles sont réparties sur 21 sites pour un total de près de 120 hectares. Sur chaque site, les sociétés de chasse (ACCA, AICA ou chasse privées) veillent, conjointement avec la fédération départementale des chasseurs, à garantir une gestion durable de la qualité des habitats naturels et de la faune sauvage.

### Fer de lance de l'engagement des chasseurs

Afin de mieux connaître ces propriétés, mais aussi pour envisager des modes de gestion adaptés et permettant à la faune et aux habitats de perdurer et/ou de s'enrichir, un état des lieux par parcelle a été réalisé au cours de l'année 2018. Ces prospections ont permis de relever plusieurs indicateurs permettant de révéler l'état actuel de conservation du site. En amont, le rapprochement avec les documents d'urbanisme a enrichi le travail prospectif, tandis que la visite de terrain a permis de confirmer la gestion contemporaine de ce dernier. L'inventaire de la faune et de la flore présent a aussi été déterminant pour proposer des solutions de gestion adaptées au développement et à la conservation durable

de la biodiversité.

Ainsi, site par site, un plan de gestion a été réalisé et écrit au cours de l'année 2019, en suivant un protocole précis intégrant :

✕ d'une part, l'expertise du président de l'association communale de chasse pour connaître et ajuster les données cynégétiques (surface chassable, nombre de chasseurs, réserves de chasse...), mais également pour prendre connaissance de l'historique du site, les usages passés et contemporains (fauche, pâturage, nettoyage, débroussaillage, exploitations diverses ...).

✕ d'autre part, une ou plusieurs visites de terrain pour réaliser les inventaires faunistiques, floristiques et relever les indicateurs nécessaires. Concernant la flore, la localisation des haies et les espèces envahissantes à combattre, sont des données essentielles à relever. Globalement, il s'agit d'apprécier la diversité naturaliste et évaluer les atteintes et la fréquentation anthropique du site.

Au cours de ces démarches, la détermination de l'usage du site avec les acteurs locaux est fondamentale pour envisager la vocation future du site.

La rédaction de ces plans de gestion a abouti à un plan d'actions qui propose des mesures de gestion pour rendre à ces espaces naturels leurs lettres de noblesse et enrichir la biodiversité. Ces mesures peuvent concerner le nettoyage du site, la réouverture des milieux, l'entretien de la végétation ou encore la contractualisation avec un acteur du territoire. La sensibilisation et la communication auprès du grand public sont, par ailleurs, des axes majeurs de cette politique de valorisation des sites, propriété de la fondation pour la protection des habitats de la faune sauvage et gérés par les chasseurs, acteurs majeurs des territoires. **C.B.**

### **La fondation pour la protection des habitats de la faune sauvage**

**E**lle est financée par chaque chasseur qui valide son permis de chasser. Elle acquiert des terrains dans le but de préserver leurs valeurs naturalistes et environnementales. Depuis 1979, elle revalorise des espaces naturels menacés par la pression agricole et urbaine, la désertification et la fermeture des milieux. Sur ces territoires, la fondation agit avec les fédérations et les chasseurs locaux pour réhabiliter ces espaces, mais aussi pour communiquer et sensibiliser les plus jeunes à la préservation et la connaissance du patrimoine naturel.

© Chloé Bobière



# LA VIE DES PAYS CYNÉGÉTIQUES

Dimanche 18 octobre, ils ont passé un dimanche à la chasse.

**M**algré la morosité sanitaire ambiante, les chasseurs ont maintenu leur traditionnel rendez-vous avec la société civile. Le dimanche 18 octobre, ils ont ouvert leurs cœurs et leurs territoires en invitant les non-chasseurs, curieux de découvrir et partager leur passion, faite de nature, de partage, d'histoire et de convivialité.

Pour cette cinquième édition, **30 sociétés de chasse** de la Haute-Savoie ont souhaité participer à l'évènement et quelques **200 non-chasseurs** ont répondu à leur invitation. Par cette opération de communication, la fédération des chasseurs de la Haute-Savoie souhaite faire toucher du doigt les richesses, les valeurs ancestrales et humaines, portées par les pratiques cynégétiques séculaires.

Le temps d'une matinée, c'est au cœur de la nature et des superbes paysages bercés par les teintes automnales que les non-chasseurs, tous accompagnés d'un chasseur expérimenté, ont pris les chemins de traverse pour vivre une partie de chasse.

Selon leurs souhaits, ils ont pu découvrir la joie de la chasse en battue du cerf, du chevreuil et du sanglier,

l'exigence et la magie de la chasse à l'approche du chamois ou encore les difficultés et les spécificités de la chasse du tétras-lyre aux chiens d'arrêt, ou du lièvre aux chiens courants.

Passés les premiers instants de la rencontre et de l'accueil fait avec rigueur par les présidents des 35 sociétés de chasse, les échanges se sont intensifiés rapidement et les questions de tout ordre ont fusé... pour le plaisir des présidents de sociétés et des chasseurs très investis pour que cette journée soit réussie et laisse de la magie et de merveilleux souvenirs à des non-chasseurs conquis. Si parfois la teneur des échanges est surprenante, elle est souvent drôle et toujours très enrichissante, tant pour les non-chasseurs que pour leurs accompagnateurs. Ce vécu témoigne combien la transmission et l'échange sont des valeurs humaines qui perdent pied et confirment l'importance de les nourrir entre les acteurs d'un même territoire pour davantage de compréhensions mutuelles.

Un dimanche à la chasse a permis, une fois encore, de témoigner du savoir-faire de la nature dont les chasseurs sont dépositaires. Loin des clichés et des caricatures, parfois savamment entretenus, cette journée a montré que la chasse était synonyme de passions, d'une parfaite connaissance des territoires, d'une maîtrise de la sécurité et porteuse de fortes valeurs humaines riches et respectueuses.

François Ravoire est le maire de la toute récente nouvelle commune de Vallières sur Fier, qui a réuni les anciennes communes de Vallières et Val de Fier. A l'aube de son troisième mandat, il a tenu à participer, avec 9 autres non-chasseurs, à l'opération Un dimanche à la chasse, organisé par l'ACCA de Val de Fier pour *"remercier et saluer le travail des chasseurs sur la commune"* mais aussi *"pour découvrir ce milieu, partie intégrante de la ruralité et de l'histoire des territoires"*.

Toute la matinée, il a accompagné le dynamique Président de cette petite ACCA, Philippe Gervasoni. Ils



Philippe Gervasoni, président de l'ACCA de Val-de-Fier et François Ravoire, maire de la commune, sur les pentes du mont des Princes. © Guillaume Coursat

# LA VIE DES PAYS CYNÉGÉTIQUES

Dimanche 18 octobre, ils ont passé un dimanche à la chasse.

## Un immense merci aux sociétés de chasse participantes :

- ✓ ACCA Archamps
- ✓ ACCA Argonay
- ✓ ACCA Bassy
- ✓ ACCA Bonnevaux
- ✓ ACCA Bonneville
- ✓ ACCA Challonges
- ✓ ACCA Chamonix
- ✓ ACCA Chaumont
- ✓ ACCA Chevaline
- ✓ ACCA Clarafond Arcine
- ✓ ACCA Cranves-Sales
- ✓ ACCA Doussard
- ✓ ACCA Fessy
- ✓ ACCA Habère-Lullin
- ✓ ACCA Le Grand-Bornand
- ✓ ACCA Les clefs
- ✓ ACCA Manigod
- ✓ ACCA Marlioz
- ✓ ACCA Pers-Jussy
- ✓ ACCA St Julien en Genevois
- ✓ ACCA Sevrier
- ✓ ACCA Seytroux
- ✓ ACCA Thônes
- ✓ ACCA Thusy
- ✓ ACCA Val de Fier
- ✓ ACCA Valleiry
- ✓ ACCA Veyrier-du-lac
- ✓ CP Amis des Platieres
- ✓ AICA des Buches (Contamines S/ Arve)
- ✓ CP Chatillonnet

ont arpenté les sentes et les vires rocheuses du mont des princes pour tenter de déloger chevreuils et sangliers.

Tout au long de la grimpette, ils ont échangé sur l'action des chasseurs, sur l'histoire du territoire et l'évolution de son caractère rural. Fin connaisseur du monde agricole, l'édile s'est dit stupéfait par des pratiques cynégétiques ancestrales qui ont su perdurer au fil des générations en accordant, désormais, une très large part à l'intégration aux contraintes sociétales, à l'ouverture aux autres, au partage de la nature et à la sécurité pour tous. *"La chasse s'inscrit dans une démarche d'utilisation rationnelle et durable de la nature. C'est une valeur ancestrale de la ruralité"* a rappelé Monsieur le maire, heureux d'avoir vécu cette expérience avec les chasseurs de sa commune. Au plus près du terrain, il a pu aussi constater leurs connaissances des milieux naturels et de la biodiversité. Il souhaite désormais capitaliser sur ce savoir et engager la commune à leurs côtés dans un vaste projet de réhabilitation des prairies sèches du Mont des princes. *"Elles sont la beauté de nos paysages, elles sont nos richesses naturelles, elles sont l'histoire du dur labeur de notre territoire dont personne ne se souvient"*. Personne, sauf les chasseurs.

Malgré la covid-19, Un dimanche à la chasse s'est achevé autour de notes plus festives respectant les gestes barrières. De l'avis de tous, ces rencontres ont une nouvelle fois montré la sincérité de la chasse et chassé les idées reçues. C'est unanime, que les non-chasseurs ont été emballés par cette initiative qui contribue à une meilleure connaissance et donc au respect des différents acteurs des territoires. André Mugnier, président de la fédération des chasseurs de la Haute-Savoie, a participé à cet évènement avec l'ACCA de Sévrier. *"Un dimanche à la chasse est un moment fort de l'année cynégétique. Il est un message d'ouverture, il montre, sans fioriture, le quotidien de la ruralité"*.

Persuadé qu'avec de la tolérance et du respect, il y a de la place pour tous, il tient à remercier chaleureusement les 30 sociétés de chasse qui ont ouvert leurs territoires et les quelques 200 non-chasseurs qui, malgré la pandémie ont participé à cet évènement convivial qui place la chasse au cœur des territoires, pour le bien vivre ensemble. **G.C.**





**Q**uelles belles images ! La chasse au sanglier aux chiens courants est une passion qui fédère les jeunes et relie les générations

Le Dimanche 11 octobre sur la commune du Sappey, les pieds ont été fait avec minutie et brio.

Une laie et des bêtes rousses sont repérés. À 11 heures, la belle meute de chiens courants est découplée. Les récris des chiens se déploient à pleine gorge sur un court rapproché d'une quinzaine de minutes avant que le lancer n'éclate et que la menée s'organise.

Léo, le cadet de l'équipe et Aimé, le doyen de 90 ans prélèveront deux bêtes rousses dans la joie et la bonne humeur. Une merveilleuse journée pour l'équipe Desbiolles qui s'est achevé autour d'un bon repas, en respectant les gestes barrières, même si le second confinement n'avait pas encore débuté.

Félicitation pour la joie qui transpire de ces belles images, valorisante pour la chasse et qui montrent combien elle est rassembleuse et porteuse de valeurs humaines fortes. ■



Travaux accès difficile

Transport camion grue 6x6

Criblage matériaux

Rogneuse souche

Debroussaillage

## Cédric GAYDON

Eurl

Déplacements régionaux et nationaux

- Travaux spéciaux et forestiers
- TP • VRD
- Accessoires
  - godet cribleur
  - godet de curage orientable
  - godets de 30cm à 1m
  - broyeur forestier
  - rogneuse de souche
  - brise-roche hydraulique
  - tête d'abattage AFM 45

Tél. 06 82 80 66 71  
c\_gaydon@hotmail.fr  
www.gaydon-pello-paignee.com

1801, Route des Grandes Alpes - 74110 MORZINE

# LA VIE DES PAYS CYNÉGÉTIQUES

PC DU MÔLE : Un quintal et demi sur la bascule à Viuz



Quel souvenir pour notre équipe et pour nos invités venus du Berry.

Samedi 17 octobre 2020 au cœur de la forêt abrupt de la commune bucolique de Viuz-en-Sallaz, notre petite équipe a eu la chance de prélever un superbe sanglier.

Il accusait un poids impressionnant de **150 kilos sur la bascule**.

Félicitations à toute l'équipe et aux 2 invités. Ensemble, ils ont eu la chance de tuer ce beau sanglier.

Bravo aussi au chien qui a fait, ensuite, un petit séjour sans gravité chez le vétérinaire. Il est en convalescence et la récupération avance vite.

*Malgré cette année très particulière,  
je tenais à vous remercier de la confiance que vous êtes  
de plus en plus nombreux à m'accorder.*

**Joyeuses**  
*Fêtes*

Julien BIRCK | Armurier Artisan



**ARMURERIE DES 2 SAVOIE**

400, avenue de la Libération - 73400 UGINE  
armureriedes2savoie@orange.fr - 04 79 32 58 01



**m**ardi 13 octobre à la déchèterie de Taninges se tenait l'inauguration d'une chambre froide collective destinée à collecter les déchets de venaison liés à la chasse dans la vallée du Giffres



C'est en grande pompe que Stéphane Bouvet, maire de Sixt et Président de la communauté de commune de la vallée du Giffre a accueilli Philippe Meunier, vice-président de la région Auvergne-Rhône-Alpes en charge de la chasse, André Mugnier, président de la fédération départementale des chasseurs, plusieurs maires de la vallée et les Présidents des sociétés de chasse.

Par cette démarche, la fédération des chasseurs poursuit son investissement départemental. Il vise, d'ici 2022, à doter chaque secteur du département, d'une solution durable permettant de traiter l'ensemble des déchets de venaison liés à la chasse ; soit une évaluation de 80 tonnes par an. La région Auvergne-Rhône-Alpes est fortement engagée dans cette démarche et soutien largement les investissements conséquents de chambres froides négatives et de bacs de récupération. Les déchets collectés sont ensuite acheminés vers un centre d'équarrissage.

Dans la vallée du Giffre, la communauté de commune a été rapidement séduite par ce projet d'installation d'un point de collecte pour les 700 chasseurs de la vallée. Sans hésitation, elle a mis un emplacement à disposition au sein de la toute récente déchèterie des montagnes du Giffre et accepté de participer au financement du traitement des déchets... Et son président Stéphane Bouvet de saluer une démarche sanitaire ambitieuse. Chaque année, cette installation devrait permettre de collecter et de traiter quelques 7 tonnes de ces déchets provenant des territoires de chasse, situés entre Mieussy et Sixt-Fer-à-Cheval.

En remerciant ses partenaires, André Mugnier, s'est dit très heureux de pouvoir fédérer les acteurs du territoire autour de ce projet novateur de préservation durable de l'environnement et de salubrité publique. Philippe

Meunier a, quant à lui, tenu à louer le dynamisme départemental de cette démarche en rappelant qu'en Haute-Savoie, les chasseurs étaient "à la pointe des initiatives pour concilier la chasse avec la société et les citoyens".

Une convention d'utilisation a été signée entre la Région, la communauté de commune, la fédération des chasseurs et les présidents des sociétés de chasse de la Vallée du Giffre. Elle devrait permettre au dispositif d'être opérationnel immédiatement. **G.C.**



# LA VIE DES ASSOCIATIONS

AFACCC DES SAVOIE : CONCOURS 2021

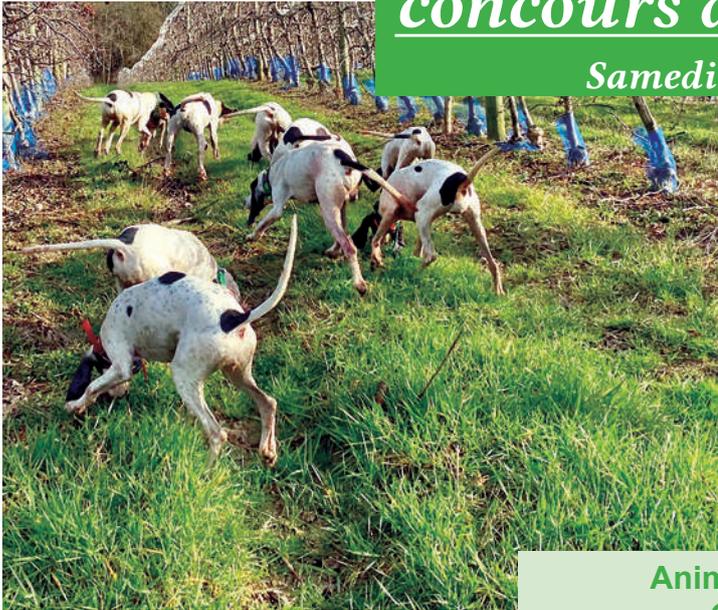


**F**idèle à son dynamisme pour valoriser et promouvoir la chasse aux chiens courants mais aussi pour satisfaire son envie d'entreprendre pour contribuer à l'animation des territoires, l'AFACCC des Savoie organisera au printemps 2021 un concours de meute sur le plateau de la Semine en Haute-Savoie.

L'organisation se met en place et la date est retenue même si nous avons bien conscience que ce moment de fête rurale et cynégétique est suspendu à la crise sanitaire. Si d'aventure l'annulation devait être effective, nous vous tiendrons informé par les réseaux sociaux et divers sites internet.

## concours de meutes de la Semine

Samedi 13 & dimanche 14 mars 2021



© Guillaume Coursat

En partenariat avec les ACCA de  
\* Challonges - Bassy - Usinens \*  
(Hte-Savoie - 74)

### Concours de meutes (chasse aux chiens courants)

dans la voie du **lièvre**

Rendez-vous à partir de 7h30  
salle des fêtes de Challonges

Animation - buvette - restauration sur place  
Contact : **Éric Giraud 06 98 80 07 50**

# LA VIE DES ASSOCIATIONS

## Brevet grand gibier 2020



La chasse réclame de plus en plus la compétence et la responsabilité de ses pratiquants. Dans le but d'aider les chasseurs à améliorer leurs connaissances et leur qualification, l'Association Nationale des Chasseurs de Grand Gibier a créé le Brevet Grand Gibier.

Ce Brevet est un test, auquel chacun peut se soumettre librement. Il n'est pas obligatoire, mais il constitue une réelle et sérieuse référence cynégétique. Son détenteur aura fait la preuve de connaissances étendues et une expérience pratique dans le maniement des armes de chasse. Il recevra un diplôme et un insigne au logo du Brevet Grand Gibier.

**Début des cours le lundi 22 février 2021 19h30**

Retrouvez nous pour plus de renseignements sur : [www.asdcgg74.com](http://www.asdcgg74.com) ou [www.ancgg.org](http://www.ancgg.org)

Coupon à retourner accompagné du règlement au plus tôt à :  
**Philippe Balsat - 104, rue de la Charrière - 74140 SAINT-CERGUES**  
☎ 04.50.43.56.48 /email : [philippe.balsat@orange.fr](mailto:philippe.balsat@orange.fr)

### Bulletin d'inscription au brevet grand gibier 2021

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Email : .....  
Tel : .....

Désireux de se présenter à l'examen du Brevet Grand Gibier, demande à être inscrit à la session du printemps 2021.  
Ci-joint un chèque d'acompte de **50 €** à l'ordre de l'A.S.D.C.G.G.74 en couverture des frais d'inscription, d'examen et de tir.

# UN CHASSEUR EN CAMPAGNE

idée cadeau...



## NE LE MANQUEZ PAS

**Le livre évènement  
pour les chasseurs.**

Disponible à la fédération  
des chasseurs  
de la Haute-Savoie

Le Président de la fédération nationale des chasseurs, Willy Schraen, s'exprime largement sur l'avenir de la chasse et de la ruralité.

Dans cet essai, Willy Schraen se livre à une évaluation de notre société fracturée, dont les élites ont longtemps ignoré la vie des citoyens ruraux, il propose des solutions pour une reconquête de territoires par les citoyens et un remailage entre ville et campagne, dans lequel une chasse éthique et raisonnée doit à la fois se maintenir et trouver sa place.

Willy Schraen l'affirme haut et fort : **"la chasse est trop belle pour mourir d'incompréhension et la nature sans la ruralité ne pourrait survivre bien longtemps"**.

Préface de Me Éric Dupont-Moretti  
240 pages - 19,90 €

Contact : Rachel Cénille

☎ 04 50 46 89 21

email : rcenille@chasseurs74.fr



19,90 €

## LA VIE DES PAYS CYNÉGÉTIQUES PC ARVE GIFFRE : Chasseurs et animateurs nature

**a**u cours de l'été dernier, l'accA d'Arches a organisé, en partenariat avec l'office du tourisme, des sorties d'observation de la faune sauvage. Les touristes estivaux étaient invités à s'inscrire pour partir, en fin d'après-midi avec deux chasseurs, par ailleurs accompagnateurs en montagne, à la découverte des richesses naturelles du massif Arve-Giffre. Chamois, cerfs, renards et autres chevreuils ont régalé les participants. Très vite, le succès fut tel que l'office du tourisme a souhaité intensifier les sorties proposées par les chasseurs. Finalement à la fin de l'été ce ne sont pas moins de trois sorties hebdomadaires qui étaient proposées. Ainsi, durant les mois de juillet et août 19 sorties et près de 200 personnes ont eu le privilège de vivre d'excellents moments d'observation de la nature et de partage autour des richesses du terroir avec les chasseurs d'Arches, acteurs engagés pour leur territoire



## Hommage à Maurice MARCET

Le Président, les membres du conseil d'administration et le personnel de la fédération départementale des chasseurs rendent hommage à leur administrateur.

Après un bien long et courageux combat contre la maladie, tu nous as quittés. Ton courage nous a plus d'une fois impressionnés. Tu affrontais le plus terrible avec une dignité remarquable.

Nous avions prévu de te remettre la médaille d'argent de la Fédération à notre Assemblée Générale 2018 à MORZINE. Tes soucis de santé t'avaient déjà empêché d'être présent. C'est avec émotion que le conseil d'administration avait pu te dire sa reconnaissance plus tard en septembre.

Ce n'est pas un hasard si tu étais devenu administrateur départemental, fort de ton investissement au sein de ton ACCA de Seyssel, que tu présidais depuis 27 années.

Tu as intégré notre conseil en 1998 et toujours administré ton secteur, puis ton pays cynégétique avec rigueur et précision. Tu tenais à participer aux réunions, au suivi de la faune sauvage, à un équilibre sain avec les activités agricoles.

Tu as rapidement tenu à prendre des responsabilités. Dès 1999, tu as pris en charge le pilotage de notre commission subventions. Tu as ensuite intégré d'autres commissions (suivi du chevreuil, des finances) et tu gérais ces dernières années le groupe chargé des espèces nuisibles. Tu étais aussi un membre actif du Conseil Départemental de la Chasse et de la Faune Sauvage. En 2010, tu avais intégré le bureau fédéral où tu assumais la fonction de trésorier adjoint.

Tu as été un fidèle compagnon et un pilier précieux à mes côtés depuis que je préside la fédération. C'est grâce à des administrateurs comme toi que l'on a pu construire une véritable équipe dirigeante, par ton attachement à la parole donnée, ta droiture et l'attention que tu portais en permanence à suivre la politique arrêtée, à la défendre posément mais avec fermeté. Le tout agrémenté d'une grande gentillesse.

Malgré ton dur combat contre la maladie, tu as tenu à tenir ta place jusqu'au bout, prenant le temps de passer la main dans ton ACCA, à mettre fin à ton mandat fédéral courant août en conscience, avec une attention pour chacun.

Maurice, tu peux être fier du travail accompli. Sache que ton départ laisse un grand vide et que tu vas beaucoup nous manquer. Des appuis comme toi sont essentiels et nous tenons à te dire, ainsi qu'à ton épouse, tes enfants, petits-enfants et toute ta famille un grand merci, toute notre reconnaissance et notre gratitude.

L'homme d'État, Benjamin DISRAELI, écrivait : « Combien il est plus aisé de critiquer que d'avoir raison ». Tu avais cette sagesse-là. Tes valeurs, ton exemple, nous guideront pour poursuivre le chemin, avec les convictions qui t'habitaient.

Cet automne, tes amis chasseurs, en pensée, partageront avec toi cette passion qui te faisait vivre.

**André Mugnier**

